

Robert BOURE*

LES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À L'ÉPREUVE DE LA FRANCOPHONIE

Résumé: Les chercheurs francophones en information-communication sont peu présents dans les programmes, les réseaux et plus généralement les initiatives des institutions de la Francophonie, de sorte que l'on est en droit de s'interroger sur l'épaisseur scientifique et sociale d'une « communauté scientifique francophone » dans ce champ du savoir. A quelles conditions ce handicap peut-il devenir un avantage ? Poser cette question revient en fait à en susciter une autre : un programme de recherche francophone peut-il être une réponse pertinente, et dans l'affirmative, quelles sont ses conditions scientifiques et sociales de possibilité ? Une réponse sera esquissée pour un domaine « historique » des sciences de l'information et de la communication : l'étude des médias.

Abstract: The French-speaking researchers in information-communication are not much presents in research programs and scientific networks of the French-speaking world. We can therefore wonder about the existence of a « French scientific community » in Information and Communication Sciences. On what conditions is this disability a trump ? To put down this question comes in fact back to provoke other one : can a research program for French-speaking world be an appropriate answer ? If so, what's his scientific ans social conditions of possibility ? An answer will be sketched for a « historical » scope of the Information and Communication Sciences : the study of mass media.

Ses principales institutions se plaisent à rappeler que la francophonie est non seulement une idée relativement neuve¹ dont les premières concrétisations s'inscrivent dans le contexte post-colonial (années 1960-1970), mais encore une notion (et un défi) socio-linguistique (deux cents millions de personnes dans le monde parlent français²) ainsi qu'une entité géopolitique s'exprimant à travers les

* Professeur, LERASS, Université Paul Sabatier – Toulouse 3. Cet article est la version largement remaniée et enrichie d'une communication présentée au colloque *Supports, dispositifs et discours médiatiques à l'heure de l'internationalisation*, 28 juin – 2 juillet 2003, Université de Bucarest.

¹ Inventé par Onésime Reclus -frère du célèbre géographe français Élysée Reclus- pour désigner l'ensemble constitué par les pays où l'on parle français (principalement la France et ses colonies), le terme « francophonie » est ensuite tombé en désuétude jusqu'aux années 1960.

² Elles sont qualifiées de « francophones » soit parce que le français est la langue maternelle, officielle ou courante de leur pays, soit parce que l'usage du français relève d'un choix ou d'une nécessité professionnelle. Pour sa part, l'organisation internationale de la francophonie distingue les francophones réels, les francophones occasionnels et les francisants (ceux qui ont gardé une maîtrise du français appris à l'école et/ou qui sont amenés à le parler dans un cadre professionnel).

organisations publiques ou privées agissant dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'espace francophone ». La structure publique clé est l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)³, qui prend la place en 2005 de l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF), elle-même issue en 1995 de l'Agence de coopération culturelle et technique créée en 1970 ; elle regroupe désormais 68 pays : 53 membres de plein droit (dont la Roumanie et la Bulgarie), 2 membres associés et 13 observateurs (OIF, 2007). Depuis la fin des années 1990 et conformément à l'idée-force qui a suscité leur création – le rapprochement de peuples qui partagent jusqu'à un certain point une langue – les organisations publiques francophones placent la culture parmi les priorités. Non pas la culture érudite (accès aux productions artistiques, scientifiques...), mais la culture au sens anthropologique du terme, ce qui les conduit d'une part, à mettre l'accent sur ce que les francophones sont susceptibles de partager (langue, culture...), d'autre part, sur les valeurs universelles, sur le nécessaire dialogue de toutes les cultures à l'échelle mondiale (El Tibi, 2001), voire sur les conditions d'une meilleure gouvernance mondiale et donc à contester certaines dimensions contemporaines de la mondialisation, comme la globalisation ou l'uniformisation linguistique et culturelle (*Hermès*, 2004a).

Il n'y a donc rien de surprenant à ce que l'Agence universitaire de la francophonie (l'AUF a remplacé l'AUFELF-UREF fondée en 1961 à l'initiative d'universités), principal opérateur de l'OIF pour l'enseignement supérieur et la recherche dont le siège est à Montréal (Québec), développe des programmes autour de ces thématiques, organise des réseaux et soutient des initiatives d'équipes, de chercheurs ou d'autorités légitimes de quelques uns de ses 658 établissements membres, tout en poursuivant des actions plus traditionnelles visant à promouvoir les enseignements et les recherches à caractère linguistique (*lato sensu*), à renforcer et à mettre en visibilité la communauté scientifique francophone ou à aider l'enseignement supérieur dans les pays francophones, principalement africains.

Dans un contexte où l'information-communication est potentiellement très présente à travers des thématiques comme l'interculturalité, les industries culturelles, les dimensions communicationnelles de la langue, les TIC, les médias, la société de l'information (...), on pourrait penser que les chercheurs francophones en information-communication sont ouverts aux sollicitations des principales instances de la francophonie. Or ils sont « globalement » peu présents dans les programmes, les réseaux et plus généralement les initiatives francophones officielles, de sorte que l'on est en droit de s'interroger sur l'épaisseur scientifique et sociale d'une « communauté scientifique francophone » dans ce champ du savoir. A quelles conditions ce handicap peut-il devenir un avantage ? Poser cette

³ Cette organisation internationale est placée sous l'autorité de ses instances politiques (Conférence des chefs d'État et de gouvernement ou « Sommet », Conférence ministérielle et Conseil permanent) et elle est dirigée depuis 1997 par un Secrétaire général.

question revient en fait à en susciter une autre : un programme de recherche peut-il être une réponse pertinente ?

Un constat en demi teinte ?

Prenons le cas de l'AUF. Deux programmes d'action sur cinq – « Langue française, diversité culturelle et linguistique » et « Soutien des TICs au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche » –, sont susceptibles d'intéresser les chercheurs du champ information-communication. Pourtant, rares sont ceux qui participent aux travaux. Parmi les quinze réseaux multilatéraux de chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) créés par l'AUF, deux d'entre eux semblent laisser une place aux sciences de l'information et de la communication : « Diversité des expressions culturelles et artistiques et mondialisations » et « Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement » (Res@TICE). Or seuls trois universitaires (un Roumain – Mihai Coman – et deux Congolais – François Erika et Sébastien Lupeto) apparaissent quand on fait une recherche sous les termes « sciences de l'information et de la communication » et « information-communication ». Bien sûr, d'autres – c'est par exemple le cas de Michel Mathien, Henri Hudrisier, Serge Agostinelli ou Pierre Frustier – sont inscrits soit sous d'autres appellations disciplinaires, soit sans aucune référence disciplinaire. Mais sur les 3004 noms que compte le répertoire en ligne (consultation le 12/08/07), toutes disciplines confondues, le nombre de ressortissants des SIC reste très faible.

Il est vrai que programmes et réseaux de l'AUF ne sont pas véritablement formatés en fonction des préoccupations et des problématiques contemporaines des chercheurs en SIC. Par exemple, si le programme relatif aux TICs fait référence à l'information scientifique et technique, il est largement axé sur la formation à distance ou en présentiel, sur les nouvelles technologies éducatives et sur l'édition et la diffusion de l'IST, questions sans doute importantes mais qui sont limitées par rapport aux recherches sur les TIC et l'IST. Un de ses objectifs centraux est la « réduction de la fracture numérique », thématique qui, en tout cas sous cette terminologie ambiguë, n'est guère abordée par les chercheurs francophones européens et nord-américains⁴. De la même façon, le réseau Res@tice qui se propose d'étudier outre les pratiques et les dispositifs, « l'impact » (*horresco referens* !) des TIC sur les systèmes éducatifs, est assez largement orienté vers des perspectives relevant plutôt des sciences de l'éducation et de la sociologie de

⁴ Elle constitue par contre une constante des instances politiques de l'OIF (cf. notamment la *Contribution de la Francophonie au Sommet mondial sur la société de l'information* – Rabat, Maroc, 4-5 septembre 2003 – et le bilan du Sommet de Bucarest – 28-29 septembre 2006 – principalement dédié aux TICE).

l'éducation.. D'ailleurs, il a son siège dans une UFR de psychologie, sociologie et sciences de l'éducation (Université de Rouen, France).

En même temps, on ne peut pas dire que le paysage académique francophone de l'information-communication soit désertique. En effet, il existe au niveau institutionnel des initiatives venant tantôt de France, tantôt d'autres pays, d'une part, pour faire exister un pôle francophone dans des organisations internationales du champ (AIERI, par exemple), d'autre part, pour développer des relations multi ou bilatérales : actions multifocales des sociétés scientifiques (en particulier de la Société française des sciences de l'information et de la communication – SFSIC), organisation de colloques explicitement placés sous le signe de la francophonie, conventions entre Départements universitaires ou entre équipes de recherche, cotutelles de thèses, échanges de chercheurs (par exemple à travers les chaires UNESCO) et d'étudiants... Mais ces initiatives sont dispersées, souvent liées à des individus et rarement pérennes.

Par ailleurs, les travaux de recherche en langue française – pas nécessairement édités en France – circulent mieux qu'autrefois dans l'espace francophone (cette livraison d'*Argumentum* en est un exemple) et ce malgré l'insuffisance des soutiens financiers des institutions publiques francophones ou françaises. Cela signifie qu'un certain nombre de chercheurs appartenant ou non à des pays francophones ont choisi le français et des éditeurs francophones non seulement pour prendre connaissance des travaux de recherche et participer au débat scientifique, mais aussi pour produire des connaissances et de façon plus générale pour penser et pour pratiquer la recherche en information et/ou en communication. Cela revient en fait à accepter – quitte à « faire de la francophonie sans le savoir » – et pour certains à revendiquer, que le français soit un lieu internationalement reconnu d'élaboration des conceptions de l'homme et de la société. Dans ces conditions, il s'agit autant de défendre l'usage d'une langue menacée que de consolider des réseaux permettant la construction de problématiques et de théories sans doute à travers des références partagées, mais aussi à travers la confrontation avec d'autres traditions de recherche. Mais tous les chercheurs de notre champ et leurs instances légitimes sont-ils conscients des enjeux ?

On soutiendra ici que la question de la langue, et derrière elle de tout ce qu'elle véhicule et symbolise, est sinon centrale, du moins importante. Ce constat, sans doute trivial en SHS, ne va pourtant pas de soi dans le champ scientifique. En effet, pour nos collègues des sciences de la nature et de la vie, à tort ou à raison, la langue ne fait pas problème depuis longtemps⁵, malgré quelques voix discordantes (cf. les prises de position des mathématiciens du groupe Bourbaki ou du physicien

⁵ Elle ne fait également pas problème en littérature, pour des raisons opposées. En effet, dans ce domaine, tout tourne largement autour de la langue naturelle, ce qui rend le travail de traduction délicat, réducteur et d'une certaine façon, contestable.

Jean-Marc Lévy-Leblond, 1996). D'abord en raison de l'adoption quasi-unanime de l'anglais (en fait d'un *pidgin* souvent indigeste) comme langue véhiculaire quand l'utilisation d'une langue naturelle s'avère indispensable⁶ ; ensuite, de l'existence d'un langage universel, les mathématiques, se substituant partiellement à la langue naturelle dans l'expression des résultats, les procédures mises en oeuvre pour les produire, la formulation des lois et la construction des modèles (formalisation mathématique). Enfin, du caractère international de la production et de la circulation des faits et des résultats scientifiques. Dans ces conditions, pourquoi nos collègues physiciens, chimistes ou biologistes s'interrogeraient-ils sur les conditions de possibilité d'une recherche francophone, sauf à se placer quasi-exclusivement sur un terrain économique-politico-stratégique, ce qui n'est pas la fonction première des chercheurs.

Un tel questionnement devrait par contre tarauder les chercheurs en information-communication et plus généralement en SHS. Or force est de constater que c'est loin d'être le cas. Dans l'espace francophone, rares sont les disciplines qui ont une démarche cognitive et sociale quelque peu organisée, l'économie, la psychologie sociale et la sociologie figurant parmi les exceptions⁷. Pour leur part, les disciplines francophones se réclamant du champ de l'information et de la communication n'ont, sauf exception locale, jamais semé durablement dans le champ de la francophonie, que ce soit dans ses divers circuits officiels ou dans ses dispositifs plus « spontanés ». De sorte que l'on peut formuler un constat quelque peu provocateur : la recherche francophone en sciences de l'information et de la communication n'existe pas, du moins si l'on entend par là un ensemble constitué, visible et légitime à la fois sur le plan de la production des connaissances et du débat scientifique et au niveau social (sociétés scientifiques spécialisées, systèmes de publication spécifiques, colloques réguliers largement ouverts à la « communauté scientifique francophone », financements conséquents des institutions nationales et internationales en charge de la francophonie...).

Dans ces conditions, comment mobiliser autour d'un programme de recherche ? D'autant que la définition d'un tel programme ne va pas de soi, du moins si l'on entend par là autre chose qu'un vague catalogue de travaux à entreprendre dans un cadre institutionnel mal défini, et autour d'un objet dont l'évidence est à la mesure

⁶ Le langage des sciences dites « dures » en langue naturelle se veut non seulement spécialisé (recours à de nombreux termes techniques), mais aussi épuré, précis et neutre car exempt de subjectivité et de connotation idéologique (Gross, 1996). La présentation des résultats fait systématiquement appel à des outils techniques ayant une fonction de « scientification » : tableaux, graphiques, diagrammes, histogrammes, schémas, dessins...

⁷ On pense ici aux manifestations et aux travaux de l'Association internationale des sociologues de langue française (créée en 1958) et, à un degré moindre, à l'Association internationale des économistes de langue française ou à l'Association pour la diffusion de la recherche internationale en psychologie sociale qui organise tous les deux ans, dans un pays différent, un congrès international de psychologie sociale en langue française.

de son absence d'épaisseur scientifique : la production scientifique francophone en information-communication. Avant d'esquisser ce que pourrait être un tel programme, il n'est pas inutile d'examiner les handicaps et les atouts qui se dressent devant ceux qui veulent prendre pour objet la recherche francophone dans ce domaine du savoir.

Handicaps et atouts

Parce qu'ils relèvent pour une large part d'une analyse socio-économique et socio-politique qui excède notre propos et qu'ils affectent non seulement l'ensemble du champ scientifique, mais aussi la totalité des champs concernés par la francophonie, on passera très vite sur les handicaps non scientifiques pour s'intéresser de façon plus précise aux obstacles scientifiques. Puis on s'attardera sur les atouts.

Handicaps socio-politiques et socio-économiques

On citera pour mémoire, tant ils sont développés par nombre de discours savants et profanes :

- l'affaiblissement progressif de la position politique et économique de la France dans le monde ainsi que la montée en puissance concomitante d'autres États, et en premier lieu des États-Unis, ce qui n'est pas sans effet sur l'usage de la langue, sur la conception et la circulation des produits culturels et des flux d'information journalistique ou professionnelle (IST), ou sur la visibilité des médias francophones ;
- la mondialisation et la construction européenne, deux phénomènes sans doute très différents, quoique d'une certaine manière reliés, qui ont au moins pour communes conséquences d'affaiblir la place du français comme langue de communication internationale (y compris au sein des instances européennes) et de ne pas pousser au renforcement d'un pôle francophone dans la culture, la communication, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- les multiples fractures économiques et politiques internes qui traversent la francophonie de façon récurrente, souvent euphémisées en « difficultés de dialogue » ;
- le peu d'empressement de la France (surtout) et de nombreux États francophones, tous impliqués dans d'autres regroupements géoéconomiques et/ou géopolitiques jugés plus importants, à (sup)porter politiquement et financièrement la francophonie toutes les fois où elle ne s'inscrit pas de plain-pied tantôt dans une logique géostratégique structurante pour chacun d'eux, tantôt dans une visée politique à court terme. En même temps, l'intervention croissante d'acteurs autres que les

États aux intérêts et aux attentes divers et parfois contradictoires, complexifie les enjeux, les débats et les décisions (Krasteva, 2003).

Au final, malgré les ambitions proclamées d'aller au-delà de la défense de la langue, la francophonie apparaît sans doute comme une « bonne idée » pas toujours bien défendue ni correctement mise en œuvre, mais également comme une thématique qui a davantage un pouvoir de différenciation par rapport à d'autres ensembles avec lesquels on coopère par ailleurs (le monde anglo-saxon principalement), qu'une réelle épaisseur géostratégique. En outre, cette différenciation est souvent vécue sur un mode excessif : tragique pour certains qui la relie à des questions identitaires posées comme centrales (et quelquefois de façon essentialiste), dérisoire pour d'autres, pour lesquels la défense d'une langue, d'une culture et par extension de la diversité linguistique et culturelle se situe, de droit ou de fait, au second plan.

Handicaps scientifiques

En raison du format de cet article et de l'absence d'une véritable étude comparative, il s'agira ici moins de décrire avec précision et d'analyser que de pointer quelques questions saillantes et de dégager quelques conséquences.

On rappellera en préalable un obstacle qui n'est pas propre aux SIC et qui mériterait que l'on s'y attarde davantage : contrairement aux sciences de la nature qui sont très vite devenues internationales, la plupart des SHS se sont constituées sous la forme d'ensembles nationaux communiquant mal avec les autres ensembles nationaux. De sorte que les traditions nationales pèsent lourdement tant au niveau des thématiques de recherche, des questions faisant débat, des manières de « faire science » et des théories que des modes d'organisation et de fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche (Boure, 2007). A cela, il faut ajouter un handicap qui concerne plus particulièrement la France : l'insuffisante ouverture internationale des chercheurs dans de nombreuses disciplines (pour les SIC, cf. Miège, 1999), et ce malgré une évolution récente... mais qui ne va pas nécessairement dans le sens de la francophonie.

S'agissant des ensembles scientifiques nationaux susceptibles de s'inscrire dans un « champ » francophone de l'information-communication, il est aisé de constater que :

- les appellations, les périmètres, les préoccupations, les contenus et les références diffèrent, ce qui ne facilite pas la connaissance et la compréhension mutuelles, puis la coopération. Toutefois, il est possible de relever quelques caractéristiques sinon communes, du moins voisines... qui constituent autant de handicaps. Il s'agit d'ensembles récents, éclatés au niveau des thématiques, des lexiques et des références théoriques, pas toujours autonomes par rapport aux disciplines mères ou insuffisamment constitués socialement et cognitivement toutes les fois où ils ont

conquis leur autonomie, peu visibles depuis les autres disciplines, souvent aux prises avec des conflits de frontière et/ou de légitimité avec des disciplines voisines (pour la France, cf. SFSIC, 1990 ; Boure, 1997, 2002 ; Jeanneret, 2002 ; *Hermès*, 2004b) ;

- l'ensemble francophone ne peut guère, comme en sociologie ou en sciences du langage, se référer à des « courants fondateurs » français ou francophones, ni s'appuyer sur une armature institutionnelle jouant le rôle d'animation et de trait d'union.

Dans ces conditions, comment imaginer qu'une connivence scientifique puisse se créer entre chercheurs francophones ? On peut définir la connivence scientifique comme la construction de cartes mentales communes tant au niveau théorique qu'à celui des pratiques de recherche, cartes mentales qui font que chacun partage avec les autres un explicite et un implicite. La connivence, indispensable à l'émergence d'un cadre autonome et autoréférentiel, ne se décrète pas. Elle se construit à travers la fréquentation assidue des mêmes travaux, la participation régulière à des débats communs et la production sinon en coopération, du moins en relation.

Les atouts

Les avantages des inconvénients

On relèvera trivialement que certains inconvénients peuvent constituer des avantages. Tel est, par exemple, le cas du statut actuel du français sur le plan international: on peut parfaitement soutenir que la défense d'une langue minoritaire et des valeurs qui lui sont associées est un facteur de mobilisation et de cohésion non négligeable, à partir du moment où il y a prise de conscience collective du phénomène et volonté d'agir, notamment à travers les instances et les réseaux dont les chercheurs se sont dotés ou qui ont été mis en place pour eux. Cet argument est d'autant plus crédible que dans la plupart des SHS, et plus particulièrement dans certaines « régions » de l'information-communication, l'hégémonie de l'anglais est loin d'être une fatalité. On peut aussi aller plus loin en revendiquant le droit pour un chercheur de « parler et de faire science » dans sa propre langue.

Sur un autre plan, le poids des standards internationaux au niveau des pratiques scientifiques (organisation croissante de la recherche autour d'équipes et de laboratoires labellisés, contractualisation, hiérarchie des publications...) plaide en faveur de pratiques scientifiques francophones condamnées, d'une part, à se rapprocher entre elles et à créer des instruments de coopération, d'autre part à se rapprocher de celles d'autres ensembles linguistiques dominés (on pense plus particulièrement aux langues latines)... sans pour autant se couper du monde anglo-saxon dont on connaît par ailleurs les apports dans les recherches théoriques

et appliquées en information-communication⁸. De même, la montée en puissance des conceptions théorico-empiriques de la recherche en SHS au détriment des approches spéculatives rend plus crédibles qu'autrefois les initiatives pour débattre entre francophones sur ce que l'on attend des recherches en information-communication.

La façon contemporaine de poser la question du français

Alors que le français prend racine, avec des fortunes diverses, dans d'autres cultures et d'autres traditions (y compris scientifiques), il se transforme en profondeur sous la pression d'influences extérieures (monde anglophone, immigration africaine et asiatique...) et intérieures (créole, langues dites « régionales »), tandis que le caractère multiculturaliste de la société française s'accroît. La France et le français sont désormais pluriels et polyphoniques linguistiquement et culturellement. Signe des temps, cette diversité est « globalement » perçue davantage comme une richesse que comme une calamité, même si des tensions se font régulièrement sentir ici ou là. Ce constat a au moins une double conséquence : d'abord, il invite à ne pas prendre en compte le seul français officiel ; ensuite, il contraint ceux (organisations et individus) qui s'engagent dans une dynamique internationale francophone ou non, à raisonner autant en termes de contacts que d'identités, pour reprendre une formule de Dominique Wolton (2006) et aussi à développer une conception de l'identité plus processuelle qu'essentialiste.

Une autre manière d'aborder le rapport langue/science

Pendant longtemps, on a voulu croire que le débat sur la langue concernait essentiellement les publications, et derrière elles, la visibilité et la légitimité des ensembles scientifiques nationaux. De plus en plus de voix considèrent désormais que la langue naturelle est en partie constitutive de la science (Passeron, 1991 ; Barthes, 1993 ; *Communications*, 1994), y compris dans les disciplines très formalisées mathématiquement (Lévy-Leblond, 1996). S'il ne nous appartient pas ici d'entrer dans les circonvolutions de ce débat, nous devons au moins en tirer quelques conséquences théoriques et pratiques pour la recherche, en particulier dans les SHS : la question de la langue ne relève pas que des analyses littéraires et linguistiques ou de l'esthétique et les effets de langue et de culture sur le contenu même de la production scientifique sont inévitables de sorte que penser en français ou en anglais n'est pas neutre sur la production conceptuelle et théorique ; la

⁸ On notera que si les travaux anglo-saxons franchissent plus facilement l'Atlantique que les recherches en français, certains d'entre eux utilisent des travaux de sociologues, linguistes, psychologues, philosophes (...) francophones auxquels nous avons nous mêmes recours : c'est par exemple le cas, dans notre champ, des Cultural studies.

langue (et derrière elle la culture et les habitus nationaux) a partie liée avec l'histoire des disciplines et l'identité des chercheurs ; aucune langue ne peut être totalement maîtrisée par le champ scientifique international, ce qui signifie que la domination d'un anglais-esperanto scientifique⁹ est un phénomène réducteur inhibant les jeux de langages et l'imagination, et gommant les richesses issues des différences linguistiques (Durand, 2004).

Par conséquent, dans le champ scientifique, il existe encore une chance pour le français au sens polyphonique où il a été défini *supra* (mais aussi dans une perspective plurilinguistique) permettant de dépasser l'alternative déprimante crispation sur le français ou acceptation résignée du tout-anglais, c'est-à-dire d'une langue définitivement universelle tant sur le plan professionnel qu'au niveau véhiculaire. En même temps, la langue -fût-elle partagée- ne suffit pas pour mettre en œuvre une dynamique de coopération interculturelle, scientifique ou non. Il faut aussi un projet (Wolton, 2005). Dans ces conditions, la construction d'un programme de recherche est un pari et un défi qui mérite d'être tenté.

Quel programme de recherche ?

Cette question renvoie d'abord à la définition de l'expression « programme de recherche », largement utilisée dans les SHS depuis une trentaine d'années et rarement explicitée, de sorte qu'elle est devenue sinon une « auberge espagnole » dans laquelle chacun trouve ce qu'il cherche, du moins une notion aux contours flous et aux usages mal assurés empruntant tantôt au vocabulaire administratif, tantôt à celui de l'épistémologie ou de la sociologie des sciences.

Une des premières définitions est due à Lakatos (1994). Ce philosophe des sciences de la nature propose le programme de recherche comme alternative au paradigme tel qu'il est défini par Kuhn (1962) : l'expression désigne un pari empirico-théorique rationnel autour d'axiomes et d'un noyau dur, et plus précisément un pari tenté dans une discipline à un moment donné, la référence au temps conduisant implicitement à conférer au contexte social une place dans la construction théorique. Ce n'est pas dans ce sens que nous définirons le programme de recherche, non seulement en raison de ses difficultés d'application aux SHS, mais surtout parce que cette manière de voir conduit à se situer largement dans une perspective de déconstruction rationnelle et logique qui nous paraît inadaptée pour saisir un objet très éloigné de ceux qui intéressent Lakatos.

⁹ Pour les chercheurs dont l'anglais est la langue maternelle et qui sont, à juste titre, fiers de leur ancrage culturel, il n'est pas certain que les avantages dus au confort d'être compris toujours et partout en parlant leur propre langue compensent totalement le désespoir de voir la langue de Shakespeare déformée sans vergogne par la fine fleur de la recherche internationale.

Par référence à l'esprit plus qu'à la lettre (et au relativisme...) du « *programme fort* » revendiqué par Bloor (1982) pour la sociologie des sciences, et avec infiniment moins d'ambition, on entendra par là un programme dont le contenu, décliné en termes de travaux à entreprendre et de moyens à se doter, est structuré autour d'une hypothèse, d'un défi et de « garde-fous » afin de poser quelques questions vives dans un cadre raisonnable.

Une ambition raisonnée

Une hypothèse

On peut la formuler brièvement ainsi : la production des connaissances en français dans notre champ se réalise désormais autour de dynamiques culturelles et scientifiques nourries à la fois d'éléments partagés et de multiples frottements et croisements internes à la francophonie et avec d'autres cultures et d'autres manières de « faire science ». De sorte que, pour filer la métaphore, on est davantage dans une dynamique d'archipel que de continent. Ce qui est en jeu, c'est la connaissance des voies de navigation d'une île à une autre et au-delà, des routes vers d'autres archipels, plus ou moins éloignés... Étant entendu que l'on se méfiera des chemins routinisés et que l'on ne s'interdira pas l'exploration d'itinéraires inattendus ou de bifurcations improbables.

Un défi

Alors que Bloor souhaitait désinhiber les sociologues des sciences face à l'analyse des déterminants sociaux des contenus scientifiques, il s'agit ici plus modestement de décomplexer les chercheurs travaillant en français face à la recherche anglo-saxonne ou qui s'exprime en anglais. A travers une réflexion et une production scientifiques et non à travers des discours revendicatifs, il s'agit d'affirmer que cette initiative n'est pas plus le baroud d'honneur de chercheurs parlant mal anglais, que l'ultime tentative pour protéger un champ cherchant à se prémunir contre les invasions répétées du monde anglo-saxon. Si nous défendons le français, c'est non seulement parce que c'est la langue dans laquelle nous nous exprimons et nous pensons, mais aussi parce que la recherche en français a contribué, contribue et contribuera, avec ses spécificités et dans le respect de la diversité, au progrès général des connaissances.

Par-delà une meilleure connaissance de la recherche francophone et sa valorisation internationale, il s'agit de contribuer à forger entre chercheurs francophones, *via* des pratiques scientifiques communes et la fréquentation partagée d'un vivier de

publications, quelque chose qui pourrait ressembler à cette connivence scientifique sans laquelle il est difficile de parler et de faire science.

Quelques principes de précaution

Il s'agit tout d'abord de rejeter toute posture surplombante et franco-française dont on a pu maintes fois mesurer les dégâts, ce qui devrait conduire à accepter la pluralité des démarches, des approches, des références et donc à s'intéresser autant à ce qui sépare qu'à ce qui relie. Mais aussi à confronter ce principe à la nécessité de débattre des exigences minimales de la connaissance scientifique, peut-être à partir de la position humble d'Alain Caillé (1992) « *à quelles conditions les productions des chercheurs en SHS sont-elles susceptibles d'intéresser leurs frères humains ?* ». Ce premier principe de précaution débouche sur trois autres : la pratique de la réflexivité, la prise en compte des temporalités et le recours à l'épistémologie et à la sociologie des sciences.

Désormais, la réflexivité est -ou se voudrait- au coeur des SHS contemporaines. Peut-être même fait-elle partie de leurs éléments constitutifs. Qu'elle soit définie par Bloor (1982) comme une approche sociologique des limites et des conditions sociales de la connaissance sociologique, ou par Bourdieu (1997) comme l'objectivation par lui-même du sujet tentant d'objectiver, elle est toujours connaissance de la connaissance. Si elle est très présente dans certaines disciplines qui s'y prêtent « constitutivement », comme la sociologie, force est de reconnaître qu'elle est encore peu revendiquée et mise en oeuvre dans les SIC, ce qui ne favorise guère le retour sur la production intellectuelle par les producteurs eux-mêmes. Or sans cette interrogation sur les conditions de production des connaissances, comment saisir dans leur globalité les jeux et les enjeux d'une recherche francophone ? Comment relier ses spécificités, d'une part aux autres pôles linguistiques de la production théorique, d'autre part, à l'aspiration à l'universalité revendiquée par toute science ?

L'institutionnalisation sociale et cognitive (sur ces notions, cf. Withley, 1974 ; Boure, 2007) d'une discipline académique, mais aussi la réception et l'appropriation d'une théorie ou d'une méthode sont des processus spatio-temporels. Si les dynamiques spatiales ont été souvent relevées, il n'en va pas de même de la dimension temporelle. Or toute perspective comparatiste suppose, d'une part, de replacer dans le temps processus et phénomènes, d'autre part, d'accepter l'idée qu'ils peuvent avoir des temporalités différentes selon les pays, le temps s'accéléralant ou ralentissant en fonction de nombreux paramètres scientifiques ou non.

Enfin, si l'on veut prendre la recherche francophone en information-communication au sérieux, il y semble pertinent de questionner son ambition à construire des savoirs susceptibles d'être soumis à la discussion, à questionner ses

régimes de connaissance, à décrire et reconstituer dans leur dimension historique la pluralité des dispositifs (y compris sociaux) de production des connaissances. Pour prendre un exemple, il pourrait-être utile de s'interroger sur la façon dont les pôles se réclamant de la francophonie, en construisant problématiques, objets et théories communicationnels, se situent par rapport aux oppositions idéaltypiques – mais pas nécessairement irréductibles – qui traversent les SHS: quantitatif/qualitatif, modèle/récit, explication/compréhension, holisme/individualisme, objectivisme/subjectivisme, acteur/système, recherche critique/recherche sociale empirique, « grandes théories »/théories locales ou à moyenne portée, etc. On remarquera que nous ne faisons pas état de l'opposition positivisme/constructivisme, pourtant très présente dans le champ français des SIC. Nous laissons à chacun le soin d'interpréter ce silence...

Si l'on veut éviter les simplifications ou les généralisations sur lesquelles les réponses à ces interrogations débouchent souvent, mieux vaut se reporter aux outils de l'épistémologie, de l'histoire des sciences et de la sociologie des sciences.

Un contenu raisonnable

Il est peu réaliste d'espérer travailler sur toutes les questions traitées par les SIC. Il est plus raisonnable de focaliser la recherche et la réflexion sur un seul domaine, à une double condition : d'une part, qu'il soit suffisamment large pour englober plusieurs objets construits ou retravaillés par les SIC, tout en étant significatif de leur évolution et de leur état actuel sur les plans cognitif et social ; d'autre part, qu'il soit déjà l'objet d'échanges internationaux repérables à travers des publications (revues, actes de colloques, ouvrages)

Nous formulerons l'hypothèse que les médias, au sens le plus général du terme, constituent un *noyau dur* (stratégique et/ou épistémique, le débat reste ouvert) des SIC. C'est en effet dans ce domaine interdisciplinaire, largement constitutif de la discipline, que nombre de questions, de problématiques, de concepts et de théories - sociales, locales et à moyenne portée- ont été produits partout dans le monde et cette production concerne directement nombre d'autres domaines : communication des organisations, communication politique, IST...

Un programme de recherche francophone sur les médias pourrait se donner trois missions :

- établir par pays partie prenante au programme un inventaire et une cartographie plus raisonnés qu'exhaustifs des productions, des lieux de production, des producteurs et des systèmes de publication. Ce qui suppose que l'on interroge au préalable la notion de « médias » telle qu'elle a été construite dans chaque pays, mais aussi celle de « lieu de production » (équipe de recherche ? équipe de

recherche labellisée – par l'État ou l'Université selon les pays ? – approche ? courant ? paradigme ? École ?).

Le but est de donner des points de repère, faire apparaître des émergences et des continuités, identifier les questionnements majeurs (ou qui le sont devenus) et les « points aveugles », faciliter les comparaisons d'approches et de lexiques, établir les concordances théoriques et méthodologiques, pointer les discordances ou les spécificités et chercher à les comprendre en les reliant aux contextes scientifiques, culturels, linguistiques et sociaux nationaux. Dans le même état d'esprit, on pourrait aussi s'intéresser aux usages savants et professionnels de quelques concepts circulant largement dans la communauté internationale et/ou dans la francophonie et vérifier dans quelle mesure leur réception est influencée par les contextes nationaux (ceux de réception, de médiation ou de dispositif, par exemple). Et aussi s'interroger sur la manière dont les programmes d'enseignement et les manuels universitaires présentent ou ignorent thématiques et approches.

- dresser un inventaire (voire une balance), lui aussi plus raisonné qu'exhaustif, des échanges : à la fois des échanges théoriques (par exemple, quand, comment et par qui, telle ou telle problématique ou théorie est reprise ici ou là ? comment se greffe-t-elle sur l'existant ?) et des échanges ayant une dimension institutionnelle significative : colloques bi et multilatéraux, bourses d'études, circulation post-doctorale des chercheurs, invitations de conférenciers, séjours de longue durée de chercheurs confirmés, recherches bi ou multipolaires en coopération, politiques nationales de publication et de traduction...

- interroger la spécificité de la recherche francophone : derrière la question d'un patrimoine scientifique partagé, se profile une autre interrogation plus subtile : les dynamiques linguistiques et culturelles à l'oeuvre dans la francophonie entraînent-elles une spécificité de la recherche dans le champ des médias, évaluable en termes de problématiques, de débats et de références théoriques partagés et productrice de connivence scientifique ? La question vaut d'être posée, ne serait-ce que parce qu'il n'est plus possible de s'en tenir à des affirmations impressionnistes du type : la spécificité francophone (mais peut-être veut-on dire française), c'est de penser la communication comme une totalité, dans le cadre de son rapport avec la société (cette proposition renvoie en fait à la figure de l'intellectuel généraliste) ; ou bien : le fait de penser en français permet de se situer davantage du côté de la rationalité que de celui de l'affectivité et des émotions.

Bien entendu, qui dit programme, dit moyens. Et c'est sans doute là que le bât blesse. Non seulement il faut convaincre les instances académiques de plusieurs pays et des réseaux de la francophonie, mais encore et surtout les lieux légitimes et les chercheurs de notre propre champ. Car sans porteur(s) « institutionnels » socialement crédible(s) et visible(s) disposés à « mettre des moyens » et sans l'implication d'équipes et de chercheurs scientifiquement légitimes, un tel projet

n'est pas envisageable. Enfin, les moyens ne sont qu'une des conditions nécessaires : pour être attractif, mobilisateur et susceptible de porter des fruits, un programme doit répondre aux attentes multiples et parfois contradictoires des chercheurs, ce qui suppose qu'on leur offre un certain nombre de garanties : appels d'offres construits après des débats scientifiques organisés, publication des travaux dans des collections d'ouvrages et des revues de niveau international, aide multiforme à l'échange ou au séjour de jeunes chercheurs et de chercheurs confirmés, édition d'annuaires francophones de chercheurs et d'équipes de recherche, réflexion sur les conditions de possibilité et sur la viabilité d'un observatoire...

Il est évident qu'un tel programme ne saurait à lui seul ni épuiser l'état des lieux de la recherche francophone sur les médias et *a fortiori* sur l'information-communication, ni répondre à toutes les questions qu'il aura permis de poser, ni suffire à construire cette connivence que nous évoquions *supra*. Le pari est de penser qu'il peut, outre la construction de cartographies utiles pour une meilleure connaissance mutuelle des préoccupations, des références, des lexiques, des problématiques et des systèmes d'évaluation de la recherche, permettre d'inscrire dans la durée un débat en partie institutionnalisé s'appuyant sur des corpus théoriques et méthodologiques sinon partagés, du moins connus de tous, et des pratiques communes de recherche et de discussion.

Ces propos programmatiques pourront paraître trop ambitieux ou peu réalistes eu égard à l'état actuel du champ francophone de l'information et de la communication (d'ailleurs est-il véritablement un champ ?). Et pourtant ! Parce que la francophonie que nous voulons est moins un retour frileux aux sources de la langue et de la culture françaises, que la compréhension et le raffermissement de ce qui relie les francophones entre eux et relie la francophonie aux autres - voire à l'universel -, il est indispensable de construire un espace intellectuel et social où ceux qui se sentent concernés puissent s'exprimer dans un cadre à la fois compatible avec leur métier d'enseignant-chercheur et susceptible de contribuer au développement sans exclusive de la recherche en information-communication.

Références bibliographiques

- BARTHES (R.), 1993, *Le bruissement de la langue*, Paris, Le Seuil.
BLOOR (D.), 1982, *Sociologie de la logique ou les limites de l'épistémologie*, Paris, Pandore.
BOURDIEU (P.), 1997, *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, col. Liber.
BOURE (R.) dir., 2002, *Les origines des Sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
BOURE (R.), 2007, *Les sciences humaines et sociales en France. Une approche historique*, Cortil-Wodon, Belgique, EME/Intercommunications.

- Communications*, 1994, *L'écriture des sciences de l'homme*, n°58.
- CAILLÉ (A.), 1992, « Faut-il créer une nouvelle discipline dans les sciences sociales, et laquelle? », *La Revue du MAUSS*, n°15-16, 11-42.
- DURAND (C.), 2004, « Les menaces de l'espéranglais », *Hermès*, n°38, 222-227.
- EL TIBI (Z.), 2001, *La francophonie et le dialogue entre les cultures*, Paris, L'Age d'Homme.
- GROSS (A.J), 1996, *The rhetoric of science*, Cambridge (Ma), Harvard University Press.
- Hermès, 2004a, *Francophonie et mondialisation*, n°40, Paris.
- Hermès, 2004b, *Les sciences de l'information et de la communication. Savoirs et pouvoirs*, n°38.
- JEANNERET (Y.), 2002, « Les SIC : une discipline méconnue en charge d'enjeux cruciaux », *La Lettre d'Inforcom*, n°60, 3-40, Paris, SFSIC.
- KRASTEVA (A.), 2003, « Langue française et société civile », in *Le français, langue du monde*, Paris, L'Harmattan, 103-107.
- KUHN (T.), 1983, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. Champs (éd. originale, 1962).
- LAKATOS (I.), 1994, *Histoire et méthodologie des sciences*, Paris, PUF (éd. originale, 1970)
- LÉVY-LEBLOND (J.-M.), 1996, *La pierre de touche. La science à l'épreuve*, Paris, Gallimard.
- MIÈGE (B.), 1999, « Les apports à la recherche des SIC », *Réseaux*, n°100, 547-568.
- Organisation Internationale de la Francophonie, 2007, *La Francophonie dans le monde 2006-2007*, Rapport biennal, Paris, Nathan.
- PASSERON (J.-C.), *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, coll. Essais.
- SFSIC, 1990, *L'avenir. La recherche en information-communication*, Congrès Inforcom 90, Aix-en-Provence, Actes.
- WITHLEY (R.), 1974, « Cognitive and social institutionalization of scientific specialities and research areas », in Withley (R.), dir., *Social process of scientific development*, London, Routledge & Kegan, 69-95.
- WOLTON (D.), 2005, *Il faut sauver la communication*, Paris, Flammarion.
- WOLTON (D.), 2006, *Demain la Francophonie*, Paris, Flammarion.